

## L'augmentation du prix du phosphate à l'international profitera-t-elle à la Tunisie?



### A LA UNE

IDE  
Forte augmentation des investissements étrangers

### FINANCE

Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques

### CHALLENGE

De l'air pour ne plus avoir soif à l'école

### CONSO

La nouvelle Golf 8 en Tunisie



HORS-SÉRIE

# ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT



## WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

### ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo  
les Berges du Lac - Tunis  
Tél. : (+216) 71 962 775  
(+216) 71 962 617  
(+216) 21 18 18 18  
(+216) 20 313 314  
(+216) 55 313 314  
Fax : (+216) 71 962 429  
Email : img@planet.tn  
www.webmanagercenter.com

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

### RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali  
Taal Bahoury

### RÉDACTION

Moncef Mahroug  
Ali Driss  
Khmaies krimi  
Hajer Krimi  
Amani ibrahimi  
Sarrah Boudali  
Aroua Ben Zaied

### PHOTOS

Anis MILI

### DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI  
Hela AMMAR

### DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

### ADMINISTRATION

Raja Bsaies  
Walid Zanouni

### FINANCE

Mohamed El Ayed

**Prix** : 3 Dinars

**Abonnement annuel** : 120 Dinars  
(inclus 2 mois gratuits)

### CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

# WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°101 du 12 Mai 2022



## Le doublement du prix du phosphate à l'international va-t-il profiter à la CPG ?

Le prix de la tonne de phosphate vient d'augmenter à l'international, passant de 172,5 dollars en février à 178,7 dollars au mois de mars 2022. Une année auparavant, c'est-à-dire en février 2021, le prix de la tonne n'était que de 83 dollars.



## IDE : Forte augmentation des investissements étrangers

Les investissements étrangers réalisés en Tunisie ont augmenté de 73% au cours du 1er trimestre 2022 contre une régression de 18% en 2020 et de 2% en 2019, selon les statistiques de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA).



Sauver la Tunisie :

## L'UTICA ne perd pas espoir

L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ne perd pas espoir en la capacité à sauver le pays et à le mener à bon port, a assuré samedi à Tunis, le Président de la centrale patronale, Samir Majoul.



## Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques

Chris Geiregat, chef de mission pour la Tunisie au FMI, recommande la limitation des subventions, et « des réformes profondes des entreprises publiques qui, globalement, sont inefficaces et surendettées, ont des arriérés et bénéficient de garanties et de transferts récurrents et importants de l'Etat ».



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



## De l'air pour ne plus avoir soif à l'école

La start-up tunisienne «Kumulus Water» vient d'apporter son aide à une école privée d'eau potable à Makhtar dans la région de Siliana à travers une solution technique «Kumulus 1», conçue pour générer de l'eau à partir de l'air ambiant.



La nouvelle Golf 8 en Tunisie :

## De l'icône mobile à l'icône numérique

Ennakl Automobiles, représentant exclusif en Tunisie de la marque Volkswagen, annonce le lancement ce vendredi 6 mai 2022 de la nouvelle Golf 8.



## Le doublement du prix du phosphate à l'international va-t-il profiter à la CPG ?

**Le prix de la tonne de phosphate vient d'augmenter à l'international, passant de 172,5 dollars en février à 178,7 dollars au mois de mars 2022. Une année auparavant, c'est-à-dire en février 2021, le prix de la tonne n'était que de 83 dollars.**

Pour les analystes du secteur, cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en raison de l'augmentation, d'ici 2024, de la consommation mondiale

d'engrais phosphatés dont l'un des composants essentiels est le phosphate. En effet, d'après les projections de l'Institut d'études géologiques des États-Unis (US Geological Survey), organisme gouvernemental américain qui se consacre aux sciences de la terre, cette consommation devrait augmenter de manière très sensible d'ici cette échéance. L'Asie et l'Amérique du Sud représenteront la majorité de cette croissance en demande de

phosphate.

En tant que pays producteur et exportateur de phosphate, ce trend haussier du cours de ce produit minier à l'export devrait intéresser la Tunisie et la motiver pour relancer la production. En principe !

Est-il besoin de rappeler ici que la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) produisait, avant 2010, 8 millions de tonnes et

avait une stratégie pour produire 15 millions de tonnes à l'horizon 2015 avec 700 employés seulement. Elle n'en produit, aujourd'hui, que 3,8 millions de tonnes (chiffre de 2021) avec un effectif qui a triplé depuis 2011.

A l'origine de ce recul de la production, plusieurs blocages, dont les insurrections, répétées et non contrôlées depuis une dizaine d'années des populations du bassin minier, et la politique improductive des gouvernants du pays tendant à prioriser la paix sociale dans le bassin minier sur la rentabilité du secteur.

### **Mais la Tunisie est-elle préparée pour en profiter ?**

Après la stabilisation relative du bassin minier, l'augmentation du cours du phosphate devrait donc constituer une précieuse opportunité pour booster la production-exportation et rattraper le temps perdu.

Malheureusement, les experts sont sceptiques quant à la capacité de la CPG de tirer profit de cette flambée des cours à l'international. De récentes révélations faites à un magazine de la place par Radhi Meddeb, ancien ingénieur à la CPG, sont fort intéressantes sur ce sujet. Certaines méritent qu'on s'y attarde.

Le 1er dysfonctionnement révélé

par Radhi Meddeb concerne la logistique. Au regard des dommages occasionnés, depuis 2011, à son matériel, la CPG ne serait pas, selon ses dires, en mesure, par l'effet de la bureaucratie et de la complexité des procédures des marchés publics de disposer, dans les délais requis, de la totalité de son parc roulant, 800 engins sophistiqués nécessaires pour l'extraction et le transport de phosphate dans des conditions compétitives. Sur ce total, 400 seraient à l'arrêt.

L'expert pointe du doigt la bureaucratie et la complexité des marchés publics. Car pour remettre ces engins en état de fonctionnement, dit-il, il faut commander les pièces endommagées (cartes électroniques et autres) auprès d'un fournisseur spécialisé à l'étranger. Cette procédure peut durer à elle seule 18 à 24 mois parce que ça se fait à la demande. Pour ce faire, il faut lancer un appel d'offres comme l'exige le Code des marchés publics. Le dépouillement des plis et l'hypothèse de déclarer cet appel infructueux va prendre également du temps.

Moralité de l'histoire : « dans les meilleurs des cas, outre le fait que cela coûterait la bagatelle de 100 MDT pour remettre en service les 400 engins à l'arrêt, ça prendrait deux ans et demi à

## **Limogeage**

Le directeur général du Centre National du Cinéma et de l'Image (CNCI), Slim Dargachi, et celui de l'Organisme Tunisien des Droits d'Auteur et des Droits Voisins (OTDAV), Mohamed Amairi, ont été démis de leurs fonctions.

Cette décision a été annoncée, ce mercredi 4 mai, dans l'après midi, sur le réseau social du ministère des Affaires Culturelles. Elle prend effet le jour même, précise la même source.

La gestion du CNCI sera provisoirement confiée à Khaled Azeg, celle de l'OTDAV sera confiée à Ramzi Garouachi (OTDAV), a-t-on encore décidé.

Le Centre National du Cinéma et de l'Image et l'Organisme Tunisien des Droits d'Auteur et des Droits Voisins sont sous la tutelle du ministère des Affaires Culturelles.

trois ans. Autrement dit, le retour de la CPG à sa performance d'antan n'est pas pour demain », assure Meddeb.

Le 2ème handicap a trait à la logistique du transport du phosphate. Radhi Meddeb évoque la concurrence déloyale que livrent, en matière de transport du phosphate, les

camions aux chemins de fer. Le prix de la tonne de phosphate transportée par camions est trois fois supérieur à celle acheminée par chemin de fer.

Pourtant, au temps du gouvernement Youssef Chahed, un conseil ministériel, tenu au début du mois de juin 2019 et consacré au secteur des phosphates, avait décidé de fixer à 2021 l'arrêt total du transport du phosphate par camion. Malheureusement, rien n'a changé depuis. Le lobby des propriétaires de camions s'est avéré plus fort que l'Etat.

Le 3ème dysfonctionnement concerne le maquillage des chiffres et les fake news de la CPG. Radhi Meddeb révèle à ce sujet qu'«on prétend avoir fait 4 millions de tonnes en 2021, mais ce qu'on ne dit pas c'est que, dans ces 4 millions de tonnes, il y a des quantités qui ont été

produites depuis longtemps et qui sont stockées entre Redeif et Oum Larayes. On n'a fait que les charger dans les trains. En principe, ces quantités stockées ne doivent pas être assimilées à de la production réalisée en 2021.

Autre fausse information fournie par les autorités phosphatières : la remise en état de la voie ferroviaire, historiquement une voie métrique, et sa transformation en voie normale, soit son écartement à 1,44 m au lieu d'un mètre auparavant, serait du bluff.

Pour preuve : les engins qui doivent circuler là-dessus, commandés et reçus depuis des années, continuent à croupir, d'après l'expert, dans des dépôts au port de Sfax et ailleurs.

L'expert est allé plus loin en mettant en doute l'entrée en fonctionnement du gisement de

phosphate de Meknassy dont la capacité annuelle est estimée à 600 mille tonnes. « On l'a ouverte, prétend-on ? », a-t-il dit.

Par-delà ces révélations qui disent long sur les non-dits sur la gouvernance d'une entreprise publique comme la CPG et du secteur du phosphate en général, nous estimons que le moment est venu pour responsabiliser les structures en charge et pour cibler l'essentiel, en l'occurrence améliorer la gouvernance du secteur minier et accroître sa production.

On ne le dira jamais assez : la plupart des problèmes qui se posent au secteur productif proviennent de la dégradation de la production et de la productivité. Tout le monde en est conscient mais le traitement, avec sérieux de ces problèmes, l'est moins.

Abou SARRA

# WEBMANAGERCENTER



**AUDIENCE WMC PORTAIL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**  
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



## *Prix à la consommation*

# Inflation à 7,5%

L'inflation confirme sa tendance haussière en avril 2022, en augmentant à 7,5% contre 7,2% en mars, 7% en février et 6,7% en janvier, indique l'Institut national de la statistique (INS), dans son bulletin mensuel sur l'indice des prix à la consommation.

Cette progression est expliquée essentiellement par l'accélération du rythme des hausses des prix des boissons alcoolisées et tabac (24,2% contre 21% en mars) ainsi que des prix des articles d'habillement et chaussures

(10,1% contre 9,8%), des prix des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer (7,4% contre 6,1%) et des prix des biens et services de transport (6,7% contre 5,9%).

Augmentation de 8,7% des prix des produits alimentaires En avril 2022, les prix de l'alimentation augmentent de 8,7% sur un an.

Cette hausse provient principalement de l'augmentation des prix des œufs de 20,4%, des huiles alimentaires de 20,4%,

des fruits frais de 19,5%, des légumes frais de 12%, des volailles de 9%, des poissons frais de 9%, des dérivés de céréales de 9,1% et des viandes ovines de 6,6%. Hausse de 9,3% des prix des produits manufacturés et les services.

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 9,3% en raison de la hausse des prix des matériaux de construction de 11,2%, des produits de l'habillement de 10,1% et des produits d'entretien



courant du foyer de 6,4%.

Pour les services, l'augmentation des prix de 4,8% sur un an est expliquée par la hausse des prix des services des restaurants, cafés et hôtels de 7,2%, des services de santé de 3,4% et des loyers de 4,5%.

S'agissant de l'inflation sous-jacente et inflation des produits encadrés, le taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie) augmente à 7,2% après 6,8% le mois précédent.

Les prix des produits libres (non encadrés) augmentent de 7,8% sur un an. Les prix des produits encadrés augmentent quant à eux de 6,7%. Les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 10,2% contre 1,2% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

Hausse de 1,4% des prix à la consommation sur un mois. En avril 2022, les prix à la consommation augmentent de 1,4% après 0,8% au mois de mars et 0,3% au mois de février.

Cette augmentation est principalement liée à la hausse des prix des articles d'habillement et chaussures de 6,3%, des prix de l'alimentation de 1,6%, des prix des meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer de 1%, ainsi que les prix des

biens et services de transport de +1,4%.

Pour ce qui concerne les prix des produits de l'habillement, ils augmentent de 6,3% au cours du mois d'avril, en raison de la fin des soldes d'hiver coïncidant avec les préparatifs des fêtes de l'Aïd.

Les prix des articles d'habillement augmentent de 6,3%, ceux des chaussures de 7,3% et ceux des accessoires de 2,2%. S'agissant des prix des produits alimentaires, ils augmentent de 1,6%, en variation mensuelle, principalement en raison d'une hausse des prix des légumes frais (4,3%), des prix des viandes ovines (4,7%), des prix des viandes bovines (2,3%), des prix des poissons frais (3,4%), des prix des fruits frais (2,6%), des prix des produits dérivés de céréales (1,9%) et des prix des huiles alimentaires (1,5%).

Pour les prix des biens et services de transport, ils augmentent de 1,4%, en avril, principalement en raison de la hausse des prix des dépenses d'utilisation des véhicules de 2,5% suite à la mise en application de la nouvelle tarification concernant les carburants.

## Aéroport Enfidha

Le nombre de vols touristiques accueillis par l'aéroport d'Enfidha-Hammamet depuis la reprise du trafic aérien à cet aéroport le 18 février dernier a atteint 102 vols qui ont transporté plus de 16000 voyageurs de différentes nationalités européennes dont notamment des britanniques, belges, polonais, tchèques, suisses et bulgares.

Le commissaire régional du tourisme à Sousse, Taoufik Gaïed a indiqué dans une déclaration à l'Agence TAP, qu'en moyenne 30 voyages touristiques ont transité par l'aéroport Enfidha-Hammamet au cours de la même période.

Dans ce contexte, la zone touristique de Sousse-El Kantaoui a enregistré, durant la dernière semaine du mois d'avril 2022, l'arrivée de 8715 touristes contre seulement 1505 en avril 2021.

Selon la même source, 148583 touristes ont visité la zone touristique Sousse-El Kantaoui dans la période comprise entre le 1er janvier et le 30 avril 2022 contre seulement 67664 touristes au cours de la même période une année auparavant, soit une augmentation de 120%.



## *IDE*

# Forte augmentation des investissements étrangers

**Les investissements étrangers réalisés en Tunisie ont augmenté de 73% au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 contre une régression de 18% en 2020 et de 2% en 2019, selon les statistiques de l'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (FIPA).**

Les investissements internationaux se sont élevés à

596 millions de dinars (MD) à fin mars 2022, contre 344,6 MD à la même date de l'année dernière.

Le flux des investissements internationaux en Tunisie est réparti à raison de 592,7 MD (341,9MD au 1<sup>er</sup> trimestre 2021), en investissements directs étrangers (IDE) et 3,3 MD en portefeuille (2,7 MD, l'année dernière), d'après la même source.

La répartition sectorielle des IDE montre une hausse remarquable de la valeur des investissements dans le secteur des services à 271,7MD fin mars 2022, contre 38,3 MD en 2021, enregistrant ainsi une hausse de 610 %.

Durant cette période, la part revenant aux industries manufacturières a atteint 183 MD contre 159,9 MD, l'année dernière réalisant ainsi, une



augmentation de 14,4 %.

Cependant, les IDE réalisés dans le secteur agricole demeurent modestes ne dépassant pas, à fin mars, les 300 mille dinars contre 180 mille dinars, une année auparavant.

Quant aux investissements dans le secteur énergétique, ils se sont inscrits en baisse de 4%, à 137,8 MD à la fin du premier trimestre 2022 contre 143,6 MD, durant la même période de l'année dernière.

Afin de dynamiser encore l'investissement étranger dans le pays, FIPA Tunisie organise la 20ème édition du Forum de l'Investissement qui se tiendra, les 23 et 24 juin prochain, à Tunis, sous le thème " Tunisie, réformes et compétitivité ".

Organisé en partenariat avec la Banque mondiale, le Forum a pour objectif de " mettre en lumière les dernières mesures portant sur l'environnement des affaires et de présenter les activités compétitives qui font de la Tunisie une base de développement productive et pérenne, pour les entreprises internationales " selon l'agence.

Ce forum permettra aux participants de s'informer sur les actions menées de concert entre le public et le privé pour améliorer la compétitivité de

certains secteurs et saisir les opportunités, afin de mettre en place des partenariats tuniso-étrangers, à travers des séances de networking.

Toujours selon la FIPA, cette 20e édition prévoit la mise en place d'une plateforme électronique dont l'objectif est d'organiser des rencontres multi-sectorielles ciblées entre les opérateurs tunisiens et leurs homologues étrangers, afin d'optimiser la venue de ces derniers en Tunisie. Des témoignages d'opérateurs privés lors des panels programmés, auront pour objectif de mieux faire connaître les atouts compétitifs de la Tunisie. Il est à rappeler que cette 20e édition devait se dérouler en juin 2021, mais a été reportée en raison de la pandémie de Covid-19.

Lancé en 2015, le Forum de l'investissement en Tunisie vise à promouvoir les opportunités d'affaires qu'elle offre pour les investisseurs, hommes d'affaires et décideurs étrangers et nationaux, afin de renforcer l'investissement dans le pays et de favoriser son intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

L'édition 2019 du forum avait accueilli 1 320 participants, dont 1059 Tunisiens et 261 étrangers de 38 pays.

## Amnistie fiscale

Décret-loi n° 2022-23 du 29 avril 2022, portant prorogation des délais de régularisation de la situation au titre des créances fiscales constatées, des amendes et condamnations pécuniaires, des déclarations fiscales non déposées ou minorées.

Article Premier - L'expression « 30 avril 2022 » figurant aux numéros 1, 2 et 4 de l'article 67 du décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, relatif à la loi de finances pour l'année 2022, est remplacée par « 30 juin 2022 ».

L'expression « 1er mai 2022 » là où elle figure au numéro 1 de l'article 67 du décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, relatif à la loi de finances pour l'année 2022, est remplacée par « 1er juillet 2022 ».

L'expression « 25 avril 2022 » figurant au numéro 2 l'article 67 du décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, relatif à la loi de finances pour l'année 2022, est remplacée par « 25 juin 2022 ».

Art. 2 - Nonobstant les dispositions du présent décret-loi, les calendriers de paiement conclus dans le cadre de l'article 67 du décret-loi n° 2021-21 du 28 décembre 2021, relatif à la loi de finances pour l'année 2022, demeurent en vigueur.

Art. 3 - Le présent décret-loi sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

*Sauver la Tunisie*

# L'UTICA ne perd pas espoir



L'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) ne perd pas espoir en la capacité à sauver le pays et à le mener à bon port, a assuré samedi à Tunis, le Président de la centrale patronale, Samir Majoul. Intervenant à l'occasion de la célébration de la Tunisie de la fête du travail et de la journée du travailleur exemplaire, Majoul a précisé que la réalisation de cet objectif nécessite de s'atteler au travail, de parvenir à un consensus et de mettre en place un programme de réformes audacieux et courageux."

Et d'affirmer que l'UTICA a élaboré des propositions pratiques et détaillées pour tous les dossiers épineux. Majoul a appelé à accélérer la réalisation des réformes économiques,

professionnelles et sociales pour éviter le pire, surtout que la Tunisie déjà perdu plusieurs occasions d'entamer les réformes, durant les dernières années. Il a rappelé que la détérioration de la situation dans tous les domaines a eu un impact négatif sur toutes les catégories : les salariés, les entreprises, les retraités et les demandeurs d'emploi.

Le patron des patrons a souligné l'importance de réaliser l'autosuffisance, de parier sur les compétences nationales, de soutenir les producteurs, les industriels et les agriculteurs par tous les moyens nécessaires, pour sortir de la crise. Et de poursuivre "aujourd'hui, il faut cesser d'hypothéquer l'avenir pour garantir les droits des générations futures, revenir sur

les choix erronés, en finir avec les obstacles idéologiques, et faire preuve de responsabilité et de conscience"...Il est important d'instaurer un contrat de confiance entre l'entreprise et l'Etat et de renforcer la répression à l'encontre des contrebandiers et spéculateurs".

Pour sa part, la vice-présidente de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), Ines Bessaad, a réitéré que la Tunisie n'a d'autres choix que de compter sur ses compétences, et de développer ses secteurs nationaux aux fins de créer la richesse, redynamiser l'économie et gagner le pari de l'emploi".

Elle a appelé à la conjugaison des efforts du gouvernement, des organisations et de la société civile, pour une participation effective dans la mise en place des choix économiques et sociaux.

Et de demander à la Cheffe du gouvernement, Najla Bouden de tenir une réunion 5+5, consacrée au sauvetage de la production agricole, laquelle ne peut plus supporter la hausse des prix.



## Baisse des investissements dans l'industrie

Durant les trois premiers mois de 2022, l'investissement déclaré dans le secteur industriel a atteint le montant de 619,1 MD, contre 724 MD lors des trois premiers mois de l'année 2021, enregistrant ainsi une baisse de 14,5%, a révélé l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII).

Le nombre de projets déclarés a atteint 830 lors des trois premiers mois de l'année 2022 contre

970 projets durant la même période de l'année 2021 (soit une baisse de 14,4%). Ces projets permettront la création de 12710 postes d'emplois, contre 14007 postes d'emplois lors des trois premiers mois de l'année 2021, soit une baisse de 9,3%, lit-on de même source.

La valeur des intentions d'investissement dans le secteur des industries manufacturières, au cours des trois premiers mois

de cette année, s'est élevée à 619,1 millions de dinars (MD) contre 724 MD durant la même période l'an dernier.

Il est à noter que les intentions d'investissement passent par plusieurs étapes intermédiaires avant d'être concrétisés. Les spécialistes l'estiment entre deux et trois ans, après avoir terminé toutes les démarches administratives et obtenu les licences, notamment l'obtention



du financement bancaire et l'approbation des autorités concernées pour obtenir les privilèges fiscaux accordés.

La répartition sectorielle des intentions d'investissement dans les industries, en particulier, montre une régression pour la plupart des branches du secteur, les taux de baisse variant entre plus de 6 % et 85 %.

Selon les indicateurs de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'investissement, les investissements déclarés dans les industries chimiques ont diminué de 85%, pour atteindre à fin mars 2022, un montant de 13,9 MD, contre 93,3 MD à la même période de 2021.

Les intentions d'investissement dans les industries des matériaux de construction, de la céramique et de la verrerie ont diminué de 57% pour atteindre, au cours du premier trimestre 2022, un niveau de 18,4 MD, contre 42,8 MD, à la même période l'an dernier.

Dans le même contexte, les investissements déclarés dans le domaine des industries mécaniques et électriques ont diminué, à fin mars 2022, pour atteindre 198,4 MD, contre 259,4 MD à fin mars 2021 (soit une baisse de 23,5%), en plus de la légère baisse de la demande d'investissement dans le domaine des industries agroalimentaires,

qui a atteint 6,7% pour atteindre une valeur de 212,1 MD, contre 227,4 MD à la même période l'an dernier.

En revanche, les intentions d'investissement dans le textile et l'habillement ont enregistré une hausse de 20,4% pour atteindre, au premier trimestre de cette année, 50,1 MD, contre 41,6 MD à la même période l'an dernier.

Les investissements déclarés dans l'industrie du cuir et de la chaussure ont, également, connu une évolution estimée à 15,5 MD, contre 9,6 MD entre le premier trimestre 2022 et 2021.

La plus grande part de l'augmentation des intentions d'investissement concerne le secteur des industries diverses, dont la valeur est passée d'environ 50 MD à 110,7 MD entre les trois premières années de 2021 et 2022.

Le rapport de de l'Agence de la Promotion de l'Industrie et de l'Innovation a, aussi, révélé que les intentions d'investissement dans le domaine des services liés au secteur industriel ont connu une évolution remarquable, atteignant 67,6% pour atteindre, à la fin du premier trimestre de cette année, 316,9 MD contre 189 MD, à la même période de 2021.

## Nomination

Bank ABC Tunisie vient d'annoncer la nomination de Saber Ayadi à la tête de la direction générale, il succède à Mme Chédia Bichiou.

Saber Ayadi aligne une expérience de plus de vingt ans au sein du Groupe Bank ABC, à Paris et au siège à Bahrein, et connaît bien la filiale tunisienne dont il a été administrateur.

Ingénieur, diplômé de l'INAT (lauréat, prix présidentiel), Saber Ayadi est titulaire d'un DEA en Génie Chimique de l'Institut National Polytechnique, Toulouse, d'un DESS en Finance de l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne, Paris et d'un MBA de Sciences-Po, Paris. Son parcours a été effectué en France et aux Etats-Unis d'Amérique dans le conseil et l'industrie, avant de rejoindre le Groupe en 1999, au sein de Bank ABC International à Paris.

Saber Ayadi a déclaré: «Je suis honoré et profondément touché par la confiance que m'accorde le Groupe en me confiant cette responsabilité. Je suis convaincu qu'avec la collaboration de l'exceptionnelle équipe tunisienne et le soutien du Groupe, nous serons en mesure d'établir une présence plus forte pour Bank ABC dans le pays et de développer davantage l'activité.»

# Forte dépréciation du dinar tunisien face au dollar



de la valeur de dollar est notamment motivée, en outre, par des éléments de changement de politique monétaire de la FED (réserve fédérale américaine) pour lutter contre une inflation record. La politique de la FED procédera à des augmentations successives de taux d'intérêt ce qui incite les investisseurs à anticiper et à convertir les euros en dollar pour anticiper une dépréciation encore de l'euro et des autres monnaies par rapport au dollar.

Au niveau national, le dinar est affaibli par le creusement du déficit commercial. Les importations sont devenues plus chères pour la Tunisie, particulièrement, les importations de produits pétroliers et céréalières, qui sont payés en devise, provoquant ainsi une sortie accrue de devise contre une faible entrée de monnaies étrangères.

Pour apprécier la monnaie locale, le gouvernement tunisien est appelé à doper les exportations, à inciter les investissements directs étrangers (IDE) et à œuvrer à assurer la réussite de la saison touristique, a souligné Hadidane.

Le taux de change de dinar tunisien s'est fortement, déprécié par rapport au dollar, avec 3,1011 dinars le 1 dollar, à la date du 4 mai 2022, alors qu'il valait à la même date de l'année dernière 2,7618 dinars, d'après des données statistiques publiées jeudi, 5 mai 2022, par la Banque centrale de Tunisie (BCT).

Cette dépréciation du dinar face au dollar est due au contexte économique mondial marqué par la hausse de dollar par rapport

à la majorité de devises dans le monde, où les investisseurs sont en train de vendre l'euro pour acheter le billet vert considéré comme étant une valeur de refuge particulièrement, après la montée des craintes suite à la guerre russo-ukrainienne et les anticipations de la baisse de croissance économique en Europe, a précisé à l'agence TAP, l'expert en économie et marché financier, Moez Hadidane.

Et de préciser que cette hausse



# Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques

Chris Geiregat, chef de mission pour la Tunisie au FMI, recommande la limitation des subventions, et « des réformes profondes des entreprises publiques qui, globalement, sont inefficaces et surendettées, ont des arriérés et bénéficient de garanties et de transferts récurrents et importants de l'Etat ».

Il ajoute que « cette réforme devrait réévaluer le rôle de ce secteur [public] dans l'économie tunisienne, centraliser sa tutelle,

renforcer la gouvernance, et améliorer la transparence financière. Celle-ci est essentielle à la fois pour maîtriser le déficit des finances publiques et pour développer le secteur privé » tout en « recommandant » à la BCT de donner la priorité à une inflation faible et stable.

En effet, dans son rapport consultation au titre de l'article IV avec la Tunisie, le FMI pointe la STIR, la STEG et l'Office des céréales comme étant les entreprises publiques nécessitant

une action immédiate.

Ainsi, pour convaincre le FMI du lancement de cette réforme, le gouvernement a commencé avec l'UGTT par mettre en place un comité mixte dont l'objectif est d'entreprendre les réformes nécessaires dans les entreprises publiques au cas par cas et entamera ses travaux par sept entreprises, à savoir Tunisair, la société El Fouledh, la STAM, l'Office des terres domaniales, la Pharmacie centrale, la SIPHAT et la STEG.



## DES CHIFFRES

Le volume des exportations a baissé de 7,5% en mars. Cette contraction est principalement due à la forte baisse des exportations du secteur des mines, phosphates et dérivé (-60,3%) conjuguée à la baisse du volume d'exportation des produits énergétiques (-27,1%).

Des baisses ont également été enregistrées pour l'agriculture et les industries agro-alimentaires (-8,8%) ainsi que les industries mécaniques et électriques (-0,7%)

Cependant le volume des exportations du secteur des textiles, habillements et cuirs a augmenté de 1% et celui des industries diverses de 4,4%.

Sur l'ensemble du premier trimestre, les volumes des exportations ont progressé de 8,8% en raison des bonnes performances du secteur des industries mécaniques et électriques (+12,8%) et celui des textiles, habillement et cuir (+10,7%).

milliard de dinars en 2017 soit +75% par rapport à 2015. Ceci est dû principalement aux

Or, ce qu'omet de dire le chef de mission pour la Tunisie du FMI c'est que si les entreprises publiques sont devenues « surendettées et inefficaces » c'est principalement à cause des politiques d'austérité imposées par le FMI et ses recommandations, notamment concernant la dévaluation du dinar.

### 1. Pharmacie centrale de Tunisie

La Pharmacie centrale de Tunisie (PCT) joue un rôle déterminant quant à l'importation et la commercialisation de produits pharmaceutiques. La PCT est également responsable de la fixation des prix à l'importation et des appels d'offres pharmaceutiques pour les pharmacies, les hôpitaux et les médicaments vétérinaires.

La PCT agit comme une centrale d'achat et de stockage des médicaments importés et comme intermédiaire avec les hôpitaux publics et la fabrication locale des médicaments.

Ainsi, la PCT est l'unique importateur de médicaments en Tunisie et, plus largement, le principal régulateur du système d'approvisionnement pharmaceutique du pays.

Cette institution a acquis une connaissance du marché

mondial du médicament et de la négociation des contrats constituant ainsi un atout précieux pour l'ensemble du système pharmaceutique tunisien offrant un réel pouvoir de négociation.

Or, les problèmes liés à l'approvisionnement en médicaments se font de plus en plus sentir depuis quelques années. La PCT a été tenue comme responsable de ces problèmes à cause de son rôle d'importateur exclusif, d'approvisionneur central des structures de santé publiques et parapubliques et sa responsabilité dans la gestion des stocks de sécurité du pays.

Plus particulièrement, c'est le système de compensation des prix de médicaments qu'assume la PCT qui est largement critiqué représentant une perte pour la PCT de 210 millions de dinars sur l'exercice de 2018 et en l'absence de soutien financier pour l'appuyer.

En effet, l'accroissement du poids de la compensation est fortement corrélé à la dépréciation du dinar face à l'euro. Sachant que 80% des achats de la PCT sont libellés en euro, la rentabilité opérationnelle de la PCT se dégrade d'année en année avec la dégradation du dinar.

L'essentiel du compte fournisseur est aussi libellé en euro, et son volume a dépassé les 1,1



## DES CHIFFRES

En mars, le volume des exportations a baissé de 7,5% tandis que le volume des importations de marchandises est resté stable (+0,2%).

Néanmoins, sur l'ensemble du premier trimestre 2022, les volumes des échanges ont augmenté respectivement de 8,8% pour l'exportation et de 8,7% pour l'importation par rapport au dernier trimestre de 2021.

Côté prix, ceux des produits exportés et importés poursuivent leur tendance haussière, avec des augmentations respectives de +1,9% et 1,8% par rapport à février 2022.

d'années, la STEG a réussi à faire passer le taux d'électrification urbaine et rurale de 20 % et de 6% à près de 100 % et à 99 % respectivement.

Or, selon la loi de finance de 2020, la STEG, la première plus grande entreprise tunisienne par son chiffre d'affaire, a enregistré des pertes de change et des intérêts bancaires estimés à 1 500 millions de dinars, en raison de l'évolution du taux de change

rallongements imposés aux fournisseurs, ce qui cause une hausse de ces créances dans un contexte de dévaluation du dinar. Par ailleurs, selon la loi de finance de 2021, la dévaluation du dinar a causé une perte de 62% sur le résultat net de l'année 2018 par rapport à l'année 2017, passant de 144,8 millions de dinars en 2017 à -234,6 millions de dinars.

En effet, cette détérioration est principalement due à l'augmentation de 30,3% des charges financières net résultant de la poursuite de la baisse du taux de change du dinar par rapport aux devises, notamment l'euro et le dollar (78% des paiements aux fournisseurs étrangers) de respectivement 16% et 21% entraînant une perte de change important de 211,7 millions de dinars en 2018 contre 162,5 millions de dinars en 2017.

Ainsi, les informations reprises par les médias en 2018 alertant l'opinion publique sur un manque inquiétant d'approvisionnement en médicaments, accusant «l'inefficacité» de la PCT était entre autre due à la forte dépréciation du dinar, qui est complètement indépendante de son ressort mais qui a fortement impacté sa capacité à sécuriser l'approvisionnement en médicament sur le territoire tunisien.

## 2. Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG)

La société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) est aussi ciblée par le comité de réformes des entreprises publiques ainsi que par le comité d'évaluation du système de subventionnement, étant concernée par la subvention sur les produits énergétiques.

Cette compensation a été introduite en 2004 et touche trois entreprises publiques, à savoir la STEG, l'ETAP et la STIR, avec le double objectif de faire face à l'augmentation des prix internationaux du pétrole, suite au changement en 2000 du statut de la Tunisie de pays producteur de pétrole et de gaz naturel au statut d'importateur et de soutenir les entreprises tunisiennes exposées à la concurrence internationale.

La subvention sur l'électricité, représentant plus de 50% de la subvention des produits énergétiques, provient indirectement par l'approvisionnement de la STEG à un prix fixe administré inférieur au prix international afin de minimiser l'effet du taux de change et volatilité des prix internationaux sur les prix nationaux, répondant ainsi à sa mission de production et distribution de l'électricité et du gaz naturel sur le territoire tunisien. En une quarantaine



## DES CHIFFRES

En mars, hors énergie, les volumes des échanges croisés ont baissé, celui des exportations ayant enregistré un repli de 5,6% et celui des importations une baisse de 10,6%.

Par ailleurs, les prix ont enregistré une hausse à l'export de 1,4% et une stabilité (0,2%) à l'import résultant en une hausse de 1,2 points des termes de l'échange hors énergie pour s'établir à 88,7%.

Sur l'ensemble du 1er trimestre, les volumes ont augmenté de 8,5% pour l'exportation et de de 13,5% pour l'importation, par rapport au 4e trimestre 2021.

du dollar et de l'euro par rapport au dinar.

En effet, les états financiers de l'année 2017 ont produit un résultat négatif estimé à 1 193,7 millions de dinars, contre un résultat négatif estimé à 354,4 millions de dinars de l'année 2016. Cette détérioration est due à la hausse du taux de change par rapport à l'euro et au dollar à la même période, qui s'est traduite par des charges financières nettes estimées à 1 039,9 millions de dinars en 2017 par rapport à 635,4 millions de dinars en 2016.

Ce rapport confirme que pour la STEG les pertes comptables de 2017 proviennent principalement des charges financières (intérêts et pertes de change) des emprunts bancaires en devises conclus et assumés par la STEG au titre du financement de ses achats et investissements.

On peut aussi lire dans ce même rapport que l'année 2018 a enregistré un résultat négatif de 2 093,5 millions de dinars dû à l'augmentation du prix du baril de pétrole par rapport à 2017, mais aussi à cause de la dépréciation du dinar face au dollar durant l'année 2018 ce qui a entraîné des charges financières nettes 1 543,1 millions de dinars en 2018 par rapport à 1 039,9 millions de dinars en 2017, entraînant ainsi l'augmentation du prix d'achat et

de production de la STEG.

Ainsi, encore une fois, la dépréciation du dinar face à l'euro et au dollar depuis avril 2016 est le facteur principal expliquant « le surendettement » de cette entreprise publique.

### 3. Office des céréales

Epargné par le comité des réformes des entreprises publiques mais ciblé par le comité d'évaluation du système de subventionnement, l'office des céréales joue un rôle central dans l'approvisionnement permanent et continu du pays en blé dur, blé tendre et orge pour couvrir tous les besoins de la consommation humaine et animale, tout en garantissant l'existence d'un stock de réserve dans le pays couvrant une période d'au moins deux mois de chaque céréale.

La dévaluation du dinar face à l'euro et au dollar a causé une augmentation des charges financières de l'office des céréales, passant de 68,3 millions de dinars en 2016 à 86 millions de dinars en 2017, pour atteindre 100 MDT en 2018 (47). En effet, la valeur d'achat des céréales importées au cours de la même période a augmenté de 2,8% passant de 1174,6 millions de dinars en 2016 à 1 208,2 millions de dinars en 2017 et estimé à 1 467 millions de dinars en 2018 enregistrant ainsi

une augmentation de 21,4% par rapport à 2017.

Ces augmentations sont dues à l'augmentation des prix sur le marché international et les prix d'importation en dinar.

Quant aux résultats d'exploitation, l'office des céréales enregistre une dégradation de 18,6% entre 2018 et 2019, du fait de la hausse du prix d'import en dinar, de la hausse des prix sur le marché



## DES CHIFFRES

En mars, la stabilité du volume global des importations (0,2%) est due à des évolutions contrastées au niveau des groupes de produits.

D'une part le volume des importations de produits énergétiques a plus que doublé (+117,2%) et celui des biens de consommation a augmenté de 12,1%.

A l'inverse, le volume des produits alimentaires a régressé de 57,2%, tout comme celui des matières premières et demi-produit (-8,4%), et celui des biens d'équipement (-5,4%).

Sur l'ensemble de premier trimestre, le volume des importations a progressé de 8,7% par rapport au quatrième trimestre de 2021, principalement en raison de l'augmentation des approvisionnements en matières premières et demi-produits (+17,6%).

mondial, et de la hausse des prix des céréales à la production à partir de juin 2019.

Par ailleurs, la valeur de la compensation des ventes de céréales a augmenté de 8,1% entre 2016 et 2017, pour atteindre 978 millions de dinars en 2017 par rapport à 904,7 millions de dinars en 2016 et estimé à 1 326 millions de dinars en 2018 soit de 35,6% par rapport à 2017.

Cette augmentation n'est pas due à une augmentation de la valeur de compensation ou alors à l'élargissement de la cible de la compensation mais à l'effet de change dont résulte l'augmentation du coût des céréales locales et importés.

Pour conclure, la dévaluation du dinar, imposée par le FMI, a eu un impact conséquent, si ce n'est le plus important, sur les échanges extérieurs de la Tunisie. Elle a largement contribué à la situation financière actuelle des principales entreprises publiques sur lesquelles le FMI impose des réformes profondes avec leur éventuelle privatisation et exerce une grande pression sur le gouvernement de l'époque en contrepartie de son appui budgétaire, qui comme le montre le tableau ci-dessous, est loin de couvrir les pertes enregistrées.

En effet, les coûts de la dévaluation du dinar promue par

le FMI, dépassent largement les déboursements annuels bruts du FMI sur la même période.

Au total, la somme accordée par le FMI à la Tunisie de 2016 à 2018 ne couvre même pas les coûts d'une seule réforme, en l'occurrence pour notre cas d'étude la dévaluation du dinar. Le coût de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques ciblées par le FMI représente l'équivalent du total des déboursements annuels bruts du FMI.

Quant au coût total de la dévaluation du dinar sur les échanges commerciaux extérieurs de la Tunisie sur la même période, ils représentent plus de 6 fois le total des déboursements annuels bruts du FMI. En fait, ces déboursements annuels ne couvrent même pas l'impact de l'évolution du taux de change sur l'encours de la dette qui est estimé à 18 697,9 MDT entre 2016 et 2018 contre les 3 509,3 MDT accordés par le FMI sur la même période, soit plus de 5 fois cette somme accordée.

En vue de l'ensemble des résultats représentés ci-dessus, il est devenu indispensable d'estimer l'impact des réformes imposées par le FMI sur l'économie tunisienne en contrepartie de son appui budgétaire à la Tunisie, avant même de s'engager de nouveau avec le FMI.

## FITA 2022

# La décennie de tous les défis



Tenue sous le thème "la décennie de tous les défis", et soutenue par le ministère des Affaires étrangères, de la migration et des Tunisiens à l'étranger, ainsi que par celui de l'Economie et de la planification, cette nouvelle édition accueillera près de 3000 participants et invités de plus de 45 pays, une centaine de speakers de haut niveau, des panels et des tables rondes sur des thématiques d'actualités tout au long de deux jours, indique Tunisia Africa Business Council (TABC), organisateur de l'évènement.

La conférence portera sur les grands enjeux post COVID-19, la relance économique, le financement, l'énergie, l'infrastructure, l'éducation, la digitalisation, le tourisme durable, le commerce interafricain, l'entrepreneuriat et la jeunesse africaine.

En effet, les conséquences de la pandémie et les tensions géopolitiques actuelles, exigent des moyens nouveaux et créatifs pour davantage de création de richesse et solidarité, et de tracer

une voie commune pour sortir de la crise.

Plus particulièrement pour cette nouvelle édition 2022, plusieurs sujets et faits marquants seront mis en avant dont notamment la triangulation avec la Tunisie comme plateforme pour l'Afrique, la présentation du programme de l'union Européenne "Global Gateway", l'accélération des préparatifs du sommet Japon-Afrique TICAD8 et une importante présence Coréenne pour lancer la stratégie Corée-Tunisie-Afrique.

Pour préparer ce rassemblement international et panafricain, Tunisia Africa Business Council (TABC) s'est doté d'un comité d'organisation de haut niveau, présidé par Nizar Yaiche, commissionnaire général, ancien ministre des Finances et membre de la Leadership Team mondiale de PwC, ainsi que des membres et représentants de grandes institutions mondiales.

La 5ème édition de la Conférence internationale "Financing investment and trade in Africa" (FITA2022) se tiendra les 25 et 26 mai 2022 à Tunis.



H O R S - S É R I E

# MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Enjeux et opportunités de la mobilité



# La Tunisie au SITIC AFRICA à Abidjan



ouvert dédiées aux exposants, aux donneurs d'ordres africains et internationaux.

Un programme de forums internationaux et de workshops sont prévus en marge de ce salon : (5ème édition du Forum International FinTech, 4ème édition du Forum international E-santé en Afrique, 3ème édition du Forum International Industrie 4.0, Forum International Formation 4.0 avec la participation d'Universités Africaines et Occidentales Publiques et Privées, Forum International E-Agriculture).

La participation tunisienne à ce salon sera marquée par l'organisation de 2 pavillons mitoyens: un village géré par le Ministère des TIC et qui sera dédié à la promotion du secteur auprès des acheteurs et donneurs d'ordre africains et qui va abriter des startups et TPE tunisiennes sélectionnées à travers un appel à candidatures, et un 2ème pavillon qui sera aménagé sous formes d'open space et qui sera géré par le CEPEX en collaboration avec la Représentation du CEPEX à Abidjan.

Le centre de promotion des exportations (CEPEX) compte organiser la participation des entreprises tunisiennes à la 6e édition du salon SITIC AFRICA qui se tiendra du 30 mai au 1er juin à Abidjan (Cote d'Ivoire) et pour la première fois en Afrique Subsaharienne.

Le SITIC AFRICA est considéré comme le Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication dédié à l'Afrique, il présente une offre africaine et internationale dans le numérique avec une ouverture sur les nouveautés 5G, Internet

des Objets, Big Data, Industrie 4.0

D'importantes délégations d'Hommes d'affaires sont attendus à cette manifestation, notamment de l'Afrique Subsaharienne, de l'Afrique du Nord et des pays développés particulièrement de la France.

Le SITIC Africa comprend 3 volets à savoir: une exposition de l'offre africaine et internationale dans le domaine du numérique avec des pavillons nationaux et des stands individuels d'entreprises, des rencontres B2B dans un espace



## *Liberté de la presse*

# La Tunisie en bas du tableau

La Tunisie est placée désormais au 94e rang mondial dans le classement 2022 de la liberté de la presse. Elle a perdu 21 places par rapport au classement 2021 où elle occupait le 73 rang.

Dans le classement mondial de la liberté de la presse publié mardi par Reporters sans frontières (RSF) qui concerne 180 pays, la liberté de la presse et de l'information en Tunisie est jugée comme "un acquis incontestable de la révolution tunisienne".

Le processus engagé en juillet 2021 par le président de la République Kais Saïed "fait craindre un recul de la liberté de la presse", estime toutefois RSF dans son rapport annuel, considérant que le

dispositif régissant le secteur "reste incomplet et n'assure qu'une protection minimum aux journalistes et aux médias".

"La justice tunisienne persiste à légiférer sur la base des textes hérités de l'ère Ben Ali, au lieu de s'appuyer sur les décrets-lois plus favorables à la liberté de la presse et de l'information", ajoute le rapport.

La crise économique a fragilisé l'indépendance de nombreuses rédactions, dominées par des intérêts politiques ou économiques, et a mis à mal le pluralisme du paysage médiatique depuis la révolution de 2011, note RSF dans le même rapport.

"Les médias sont tributaires des annonceurs privés, dont une partie détient des parts dans leur capital et peuvent être proches du milieu politique", explique l'organisation pour qui ce contexte "menace l'indépendance éditoriale des rédactions".

RSF évoque également dans son rapport les problèmes en lien avec les revenus publicitaires des médias en Tunisie qui dépendent de leur audience et dont "le calcul est peu encadré et fortement contesté".

Selon le rapport, le modèle économique des médias écrits, basé sur les abonnements, la publicité et les ventes "est en perte de vitesse en raison de

la baisse de ces dernières et du rétrécissement du marché publicitaire".

RSF attire l'attention aussi que le fait que les réseaux sociaux sont "régulièrement utilisés par les partis politiques pour lancer des campagnes de désinformation, décrédibiliser la presse, et instiller méfiance et confusion chez les électeurs", notant que les violences verbales des leaders politiques à l'encontre des médias se sont multipliées ces dernières années.

Les intimidations envers les journalistes se banalisent, et les reporters sont confrontés à la violence des manifestants tunisiens, avertit RSF, rappelant que des journalistes ont été brutalisés pendant qu'ils couvraient une manifestation le 14 janvier 2022.

Rappelons que la Tunisie avait occupé la 72e place en 2020 et en 2019, la 96e place en 2016, la 126e en 2015, la 133e place en 2014 et la 138e place en 2013.

La 20e édition du Classement mondial de la liberté de la presse établi par RSF tient compte de cinq nouveaux indicateurs: contexte politique, cadre légal, contexte économique, contexte socioculturel et sécuritaire.



## *Industries manufacturières*

# Production en baisse

L'enquête sur "la Situation et les perspectives des entreprises industrielles", pour le premier trimestre 2022, dont les résultats ont été publiés, vendredi, a fait état de la baisse de la production des entreprises exerçant dans les industries manufacturières, et ce, en se référant au solde d'opinion des chefs d'entreprises.

D'après cette enquête, réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS), les entrepreneurs s'attendent toutefois à une légère amélioration de la production industrielle, durant le deuxième trimestre 2022.

Par ailleurs, le solde des opinions des interviewés a révélé une baisse de la demande de produits

industriels au cours du premier trimestre de 2022, par rapport au quatrième trimestre de 2021, avec une anticipation de stabilité au cours du deuxième trimestre de 2022.

De même, une baisse du solde des opinions a été enregistrée au niveau de la demande extérieure, avec une prévision de stabilité au cours du deuxième trimestre 2022.

Par ailleurs, le pourcentage des chefs d'entreprises déclarant qu'il est difficile de s'approvisionner en matières premières et qui s'attendent à la hausse des prix de ces dernières a augmenté, durant le premier trimestre 2022.



*Hausse des prix du Poulet*

## Le Ministère du Commerce porte plainte

Une plainte a été déposée par le ministère du Commerce et du Développement des exportations auprès du Conseil de la Concurrence, contre les parties impliquées dans les augmentations excessives et simultanées, vers la fin du mois de ramadan, des prix du poulet et de l'escalope de dinde "ayant atteint des niveaux qui ne reflètent en rien la réalité de l'approvisionnement et des prix et ne prennent pas en considération le pouvoir d'achat du citoyen", a fait savoir, vendredi, le ministère.

Le département du Commerce a précisé que la plainte a été

déposée conformément à l'article 5 de la Loi n° 2015-36 du 15 septembre 2015, relative à la réorganisation de la concurrence et des prix, qui interdit les actions concertées, les cartels et les ententes expresses ou tacites ayant un objet ou un effet anticoncurrentiel.

Le ministère a également, indiqué que ses services compétents ont ouvert une enquête préliminaire qui a permis de recenser un ensemble d'infractions aux règles de la concurrence. Lesquelles infractions ont surtout porté sur la fixation des prix en dehors de la règle du libre jeu de l'offre et

de la demande et l'exploitation abusive par certains intervenants de leur position dominante sur le marché pour imposer leurs pratiques commerciales et prix.

Le ministère a rappelé tous les acteurs économiques que de telles pratiques sont prohibées par la loi et exposent leurs auteurs aux sanctions judiciaires et administratives, les invitant à respecter les lois en vigueur et à s'adresser aux autorités de tutelle pour étudier les problématiques sectorielles.



## *Hausse des exportations industrielles*

# Les chiffres du 1er trimestre

**La valeur des exportations industrielles a augmenté au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de 2022, de 21,9%, à 12,2 milliards de dinars, contre 10 milliards de dinars à la même période en 2021, selon l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation.**

D'après les récentes statistiques publiées par l'APII, tous les secteurs de l'industrie ont connu une croissance positive de leurs ventes à l'étranger, jusqu'à fin mars 2022. Les exportations des industries mécaniques et électriques ont marqué une hausse de 13,3%, engrangeant les recettes les plus élevées, de 5 896,9 milliards de dinars, contre 5204,7 milliards de dinars à la même période en 2021.

Les exportations de textile-habillement ont connu un essor remarquable (+17,8%), avec des recettes atteignant 2,2 milliards de dinars, contre 1,9 milliard de dinars au premier trimestre de l'année dernière. Les exportations de l'industrie agroalimentaire ont bondi de 28,8%, réalisant des recettes de plus de 1283,1 millions de dinars jusqu'à fin mars 2022, contre 996 millions de dinars à la même période en 2021.

Dans le même contexte, la valeur des ventes à l'étranger du secteur des matériaux de construction, de la céramique et du verre a cru près de 44%, pour atteindre à la fin du premier trimestre de cette année, 324 millions de dinars. Les exportations de l'industrie

chimique ont, quant à elles, cru de 486 millions de dinars, pour atteindre au terme du premier trimestre 2022, un niveau de 1090,3 millions de dinars.

Les ventes à l'étranger de l'industrie du cuir et de la chaussure se sont également développées, réalisant des revenus de 497 millions de dinars, contre 361,2 millions de dinars en mars 2021.

Les industries diverses ont poursuivi leur croissance, enregistrant des exportations pour une valeur de 941,6 millions de dinars au premier trimestre de cette année, contre 772,6 millions de dinars à la même période de 2021.

SPÉCIAL

# ASSURANCES

LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES  
EN TUNISIE



**Voyages**  
Santé  
Auto  
Cyber sécurité

**Vie**  
Professionnels  
Entreprises

**Santé**  
Enfants  
particuliers  
obligatoire

**Habitation**  
Particuliers  
obligatoire  
Epargne retraite  
complémentaire

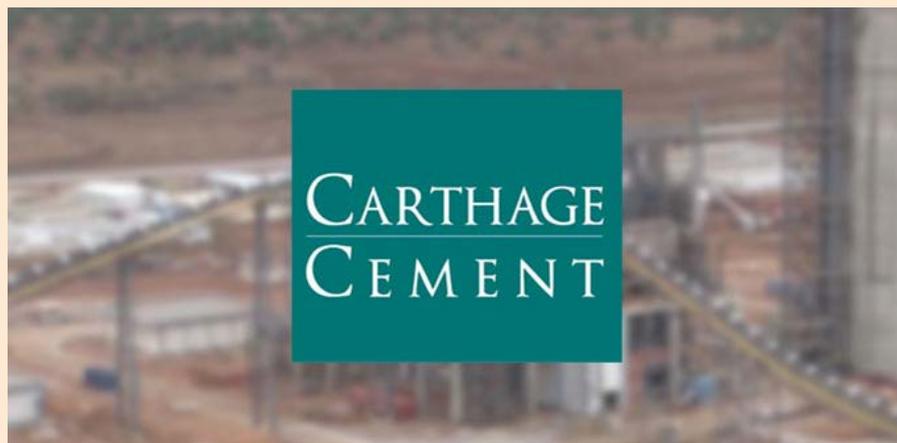
**Vie**  
Particuliers  
obligatoire  
Habitation

**Santé**  
Enfants  
RC  
Voyages

**Auto**  
Epargne retraite  
complémentaire  
Particuliers  
Professionnels

*Cession de Carthage Cement*

## La tentation du statu quo



**Plus de dix mois après l'ouverture, le 22 juin 2021, des plis relatifs à l'appel d'offres lancé par les actionnaires majoritaires de Carthage Cement, Holding Al Karama et Bina Corp., pour la cession à un partenaire stratégique de 58,2% du capital du cimentier, les autorités tunisiennes n'ont pas encore statué sur l'acceptabilité ou non des résultats de cette adjudication.**

Pour mémoire, c'est le consortium Boureima Ouedraogo (Burkina Faso) et la Société internationale d'investissement (CIM METAL GROUP – Burkina Faso) qui ont présenté la meilleure offre financière, soit 237 millions de dinars tunisiens (MDT) contre une valeur théorique de 200 MDT.

Ce retard a un double impact négatif. Il génère le flou et l'indécision auprès des boursicoteurs et donne une très mauvaise image du site Tunisie auprès des investisseurs étrangers.

#### **L'Etat tenté de maintenir sa participation au capital**

Selon certains observateurs, le gouvernement tunisien étudierait même, sérieusement, l'abandon du scénario de cession et maintenir le statu quo. L'Etat, devenu actionnaire par accident dans le capital de Carthage Cement par l'effet des confiscations, en 2011, des biens mal acquis de l'ancien président de la République, Ben Ali, et son entourage, serait appâté par la

préservation d'une participation au capital de ce joyau de l'industrie tunisienne.

Plusieurs facteurs auraient encouragé le gouvernement à abandonner le projet de cession. Le premier consiste en l'assainissement avec succès de cette entreprise ingouvernable depuis 2015, en raison de moults problèmes (pertes faramineuses, surendettement, effectif pléthorique...).

Le cimentier est parvenu à se mettre à flots à la faveur d'une augmentation de son capital de 171 MDT à 343 MDT, ce qui a servi, entre autres, à réduire de 30% le taux de son endettement et à le rééchelonner, la réduction de son effectif de 1 200 à 800 personnes, et la bonne qualité de son produit qui lui a permis de performer à l'export.

Mieux, en remportant une partie des procès qu'il a intentés contre des parties malveillants pour surfacturation, le cimentier, va bénéficier de dédommagements significatifs. La cour d'appel a émis un jugement, en date du 15 novembre 2019, condamnant solidairement

les parties : FLS Smith, Prokon, Ekon (constructeurs de la cimenterie) ainsi que les actionnaires fondateurs Lazhar STA, Belhassen Trabelsi et un intermédiaire (représentant de la société FLS Smith en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'euros à Carthage Cement au titre de l'affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie.

Carthage Cement a porté cette affaire en cassation et a réclamé, en plus du montant en principal, les pénalités de retard et les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. A noter que FLS Smith a admis les faits mais a affirmé que sa responsabilité été partielle et limitée à 2 millions d'euros.

Par ailleurs, Carthage Cement pourrait bénéficier d'autres dédommagements. Effectivement, un différend l'oppose actuellement à la société NLS (qui était en charge de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie). Le cimentier réclame la prise en charge par NLS des frais liés à la maintenance qui auraient dû être réalisés par cette dernière avant le transfert de la cimenterie, et ce conformément aux termes du contrat liant les deux parties. Un cabinet d'audit international a été mandaté et a estimé le montant à restituer à 14 MDT, ce qui est loin d'être négligeable.

### **Le pari sur l'exportation**

Le point d'orgue des facteurs qui ont permis à Carthage Cement de sortir la tête de l'eau, c'est indéniablement sa performance à l'export. Pour Brahim Sanâa, directeur général de l'entreprise, « la seule voie de salut pour un cimentier qui évolue dans un marché avec un excédent structurel de production par rapport à la consommation est de s'orienter vers l'exportation ». Pour mémoire, la capacité de production de ciment installée en Tunisie est de 7 millions de tonnes dont 4 millions sont consommés en Tunisie et dont 2,2 millions de tonnes sont produits par Carthage Cement.

Les principaux marchés de Carthage Cement à l'export sont la Libye, l'Afrique subsaharienne et l'Europe.

En Libye, Carthage Cement compte 8 filiales en dépit d'une concurrence féroce des cimentiers turcs et égyptiens sur ce marché. En Europe, Carthage Cement est le seul cimentier en Tunisie qui fabrique des produits certifiés CE destinés au marché européen. Le cimentier a exploité cet atout pour lancer en Italie, dans la ville de Manduria en association avec son client Petrocem, une unité de broyage. Entendre par-là qu'à partir de cette unité inaugurée récemment, Carthage Cement fabrique du ciment européen.

Sa percée sur le marché européen est illustrée par sa récente performance. D'après, les indicateurs d'activités du cimentier, au 31 mars 2022, son chiffre d'affaires à l'export a atteint 12 MDT, soit 32% d'augmentation par rapport à la même période de l'exercice 2021.

Cela pour dire au final qu'il y a là autant de performances qui expliquent pourquoi l'Etat tunisien serait tenté de maintenir sa participation dans le capital de Carthage Cement et de renforcer particulièrement des ressources en devises générées en plus par un très bel outil industriel. La tentation est légitime.

Certains partisans de ce scénario, en l'occurrence le maintien de la participation de l'Etat au capital de Carthage Cement, estiment que ce maintien va aider le cimentier à aplanir l'épineux problème foncier qu'il rencontre, à savoir le renouvellement, chaque année, de l'autorisation qui lui est accordée pour l'exploitation de la carrière.

Réagissant à cette tentation, certains néolibéraux du pays pensent que l'Etat n'a pas vocation à rester indéfiniment dans le capital de cette cimenterie. Affaire à suivre.

*Abou SARRA*



## L'italien Calzedonia installera deux nouvelles usines textiles

L'entreprise italienne spécialisée dans le textile-habillement, Calzedonia envisage d'investir en Tunisie en installant son propre pôle industriel à travers la création, dans un premier temps, de deux unités industrielles dans les délégations de Zriba (Zaghouan) et Sahline (Monastir) d'une capacité d'emploi de 900 postes, a fait savoir, jeudi, le ministère de l'Economie et de la Planification.

Le ministère a, par ailleurs, précisé que d'autres unités seront installées ultérieurement.

Le représentant de la société Marco Carletto a été reçu, jeudi, par le ministre de l'Economie et de la Planification Samir Saïed. Le ministre a, à cette occasion, souligné l'importance de la coopération tuniso-italienne dans tous les domaines et de ce projet en particulier qui permettra de créer des emplois supplémentaires et de dynamiser l'activité économique dans nombre de régions et de délégations, affirmant la disposition de son département à accompagner l'entreprise italienne dans l'installation de ses unités dans les meilleurs délais.

De son côté, Marco Carletto a indiqué que la décision du conseil d'administration de l'entreprise d'investir en Tunisie s'est faite sur la base des avantages comparatifs du pays tels que la main d'œuvre qualifiée et la proximité de l'Europe.

Il est à noter que le groupe Calzedonia emploie environ 40 mille personnes à travers le monde et dispose de plus de 5500 magasins répartis sur 53 pays.



HORS-SÉRIE

# ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT





# De l'air pour ne plus avoir soif à l'école

La start-up tunisienne "Kumulus Water" vient d'apporter son aide à une école privée d'eau potable à Makhtar dans la région de Siliana (Nord-ouest de la Tunisie) à travers une solution technique "Kumulus 1", conçue pour générer de l'eau à partir de l'air ambiant.

Elle est venue soutenir par son expertise dans la technologie de l'eau, les efforts de l'ONG tunisienne "WallahWeCan", qui milite pour l'amélioration des conditions de vie des élèves dans les écoles et les milieux scolaires en Tunisie, notamment, dans les milieux défavorisés.

Grâce à des générateurs d'eau atmosphérique, chacun, 20 à 30 litres d'eau potable saine par jour, 570 élèves de l'école choisie pourront désormais bénéficier d'un approvisionnement régulier en eau potable.

Techniquement, le générateur d'eau atmosphérique est un dispositif destiné à produire de l'eau à partir de l'air ambiant. Il aspire l'air et le dépoussière ensuite il le déshumidifie en abaissant sa température jusqu'au point de rosée afin de créer de la condensation. L'eau condensée dans la machine passe après

à travers quatre filtres pour en retirer les impuretés.

Cette machine intelligente peut tenir dans un cube de 1m3 et peut être équipée d'un pack solaire, ce qui la rend totalement autonome et indépendante, indique la start-up. "Elle offre des options de contrôle mobile via un tableau de bord et une application conçue par l'équipe de 6 personnes de la start-up Kumulus Water. Elle offre également des fonctionnalités qui garantissent que l'eau est fournie de manière durable et économique", expliquent ses créateurs.



## Enseignement supérieur

Deux décrets présidentiels ont été publiés au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) du 4 mai 2022 portant création de deux établissements d'enseignement supérieur et de recherche à la Manouba et au Kef.

Le premier article du décret présidentiel n°445 de 2022 en date du 25 avril 2022 stipule la création d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche dénommé "Ecole Nationale d'Ingénieurs de la Manouba".

Le décret présidentiel n° 446 de 2022 du 25 avril 2022 stipule, dans son article premier, la création de l'Institut national de technologie et des sciences du Kef.

Les deux nouvelles institutions universitaires sont placées sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, conformément aux dispositions des articles 14 et 24 de la loi n° 19 de 2008 du 25 février 2008, lit-on de même source.



Selon Kumulus Water, cofondée et dirigée par Iheb Triki, il y a 6 fois plus d'eau dans l'air que dans les rivières. Il suffit d'extraire cette eau en refroidissant de l'air au-dessous de son point de rosée et en l'exposant à des absorbeurs d'humidité ou en la pressurant pour rendre l'eau potable.

### Des solutions techniques pour résoudre le problème d'accès à l'eau

En Tunisie comme dans beaucoup d'autres pays du monde, l'accès à l'eau potable est l'une des menaces les plus imminentes auxquelles l'humanité est confrontée. Selon l'OMS, sur 7 milliards d'humains, 2,1 milliards n'ont pas un accès satisfaisant à l'eau potable. La demande en eau va accroître encore avec l'essor démographique et la hausse des niveaux de vie.

Il est donc urgent et nécessaire d'appréhender la question et la

gestion de l'eau d'un point de vue international pour pallier ces inégalités d'accès à l'eau potable et aussi investir dans des solutions technologiques pour garantir un accès à l'eau au profit de tous.

En 2021, le co-fondateur de la start-up tunisienne Iheb Triki a été sélectionné par le prestigieux Institut Choiseul comme l'un des 100 Jeunes Leaders Africains.

Aussi, la start-up vient d'être sélectionnée comme la deuxième meilleure opportunité d'investissement à impact dans la prestigieuse compétition (MBA Impact Investing Network & Training) "Turner MIINT 2022".

La jeune entreprise tunisienne a réussi à s'arracher la deuxième place parmi 40 start-ups issues des meilleures écoles de commerce américaines, ayant participé au concours mondial Turner MIINT.



## Le Tunindex termine la semaine sur une note quasi stable

Le marché boursier a terminé la semaine sur une note quasi stable (-0,04%) à 7273,53 points, dans un volume de 5,3 millions de dinars (MD), a indiqué vendredi, Tunisie valeurs dans son analyse quotidienne.

La meilleure performance de la séance est revenue au titre Monoprix. Dans un flux de 327 mille dinars, l'action a inscrit une avancée de 6% à 4,270D. Notons que sur la semaine du 4 au 6 mai 2022, la valeur s'est accordée une progression de 4,9%. Le titre Tuninvest a terminé la séance du bon pied, en s'offrant une hausse de 4,3% à 8,600D.

L'action de la SICAR n'a pas drainé de flux sur la séance. Valeur la plus malmenée de la séance, New Body Line a reculé de 5,3% à 6,200D. L'action du spécialiste des vêtements intelligents a mobilisé de faibles capitaux de 12 mille dinars. Malgré la correction subie sur la séance, la performance annuelle de NBL se maintient en territoire positif (une hausse de 13,1%).

Le titre Ciments de Bizerte a figuré parmi les plus fortes baisses de la séance. Son cours a perdu 4,4% à 1,720D, dans un maigre flux de 2 mille dinars. Au terme du premier trimestre de 2022, la société Ciments de Bizerte a

annoncé un chiffre d'affaires en baisse de 30,5% à 28MD. Une baisse qui provient de la chute de 37,8% des ventes locales passant de 34,6MD à 21,5MD.

Le chiffre d'affaires export de la société publique a, quant à lui, connu une amélioration de 15,1% comparé à la même période en 2021 à 6,5MD.

Le titre BT a chapeauté le palmarès des volumes avec des capitaux mobilisés de 1,5MD. L'action de la doyenne des banques tunisiennes a signé une progression de 0,3% à 6,060D.



*Photographie aérienne par drones*

## Des nouvelles procédures pour les autorisations

Des responsables de différents ministères et structures ont convenu, vendredi, 6 mai 2022, de coordonner pour hâter l'élaboration d'un projet de décret présidentiel régissant l'utilisation des drones en Tunisie et les conditions d'octroi de licences de photographie aérienne.

Réunis, vendredi à Tunis, ces responsables représentant les ministères de l'Équipement, de la

Défense nationale, de l'Intérieur, des Transports, des Technologies de la communication, du Tourisme et de la culture et de l'Office de la Topographie et du Cadastre ont convenu également de former un groupe de travail qui se chargera du suivi des procédures d'attribution des autorisations.

Ils ont discuté également de la possibilité de créer une plateforme permettant de

garantir ce service en ligne et de proposer des amendements des textes juridiques réglementant la photographie aérienne.

Les participants à la réunion ont passé en revue des propositions visant à simplifier les procédures et à réduire les délais d'obtention d'une licence de photographie aérienne à l'aide des drones.



## *Exportations de l'huile d'olive*

# Nouvelles procédures pour les autorisations

Un décret présidentiel fixant les modalités et les conditions d'octroi et de retrait des autorisations d'exporter l'huile d'olive tunisienne aux exportateurs privés dans le cadre du quota accordé à la Tunisie par l'Union Européenne vient d'être publié, dans le Journal Officiel de la République Tunisienne.

En vertu de ce décret, les exportateurs privés inscrits sur la liste des exportateurs de l'huile d'olive et désirant exporter l'huile d'olive dans le cadre du quota accordé à la Tunisie par l'Union Européenne seront tenus désormais d'obtenir une autorisation à cet effet avant de procéder au chargement pour

exportation.

La demande d'obtention de l'autorisation d'exportation doit être déposée au moins sept jours avant l'opération d'exportation, auprès de la direction générale des études et du développement agricole au ministère chargé de l'agriculture.

Les autorisations sont par la suite délivrées par le ministre chargé de l'agriculture après avis d'une commission spécialisée présidée par le ministre.

Selon le décret, l'autorisation d'exportation de l'huile d'olive peut être retirée définitivement par décision du ministre chargé

de l'agriculture après avis de la commission, et ce lorsqu'il est établi que l'exportateur a présenté des documents illégaux dans le dossier d'exportation.

Le quota d'exportation de l'huile d'olive tunisienne vers l'Union européenne est estimée actuellement à 56 700 mille tonne.

Les recettes d'exportation de l'huile d'olive enregistrées, à fin janvier 2022, se sont élevées à 620,6 millions de dinars (MD), soit en hausse de 32 %, par rapport à la même période de l'année dernière, selon les dernières statistiques de l'Observatoire National de l'Agriculture (Onagri).

# WEBMANAGERCENTER



## AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**  
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)



## Kais Saïed lance le chantier de la nouvelle République

Le président de la République Kais Saïed a annoncé la création d'un haut comité auquel sera confié la mission de préparer au mieux l'instauration d'une nouvelle République dans les plus brefs délais, conformément au décret présidentiel relatif aux mesures exceptionnelles.

Ce haut comité se penchera sur des questions et des orientations aux contours clairs, a précisé le président Saïed, lors d'une allocution prononcée dimanche soir à l'occasion de la célébration concomitante de la fête de Aïd al-Fitr et de la fête du travail.

Ledit haut comité, a ajouté

Saïed, sera constitué de deux organes. Le premier sera chargé des questions liées au dialogue national et sera composé du quartet : Union générale tunisienne du travail (UGTT), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), l'Ordre national des avocats (ONAT) et la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme (LTDH).

Ce dialogue national sera "différent" de ses prédécesseurs, a assuré le président de la République, soulignant qu'il ne sera ouvert qu'à ceux qui sont "crédibles" envers le mouvement correctif amorcé le 25 juillet

2021.

Ceux qui se sont vendus les consciences, qui sont "dépourvus de patriotisme" et qui n'ont cessé de "saccager, d'affamer et de malmener le peuple tunisien", ne seront plus présent à ce dialogue, a martelé le chef de l'Etat.

Les travaux de cet organe seront soumis au peuple par voie de consultation nationale avant que les recommandations et les propositions formulées ne prennent corps dans un projet soumis à l'approbation populaire dans le délai préétabli du 25 juillet 2022, a-t-il précisé.



## La guerre en Ukraine impactera les prix des produits alimentaires et de l'énergie pendant des années

La guerre en Ukraine a provoqué un choc majeur sur les marchés des produits de base et modifié la physionomie des échanges, de la production et de la consommation dans le monde. Selon la dernière édition du rapport "Commodity Markets Outlook" publiée par la Banque mondiale, les prix vont se maintenir à des niveaux historiquement élevés jusqu'à la fin de 2024.

La hausse des prix de l'énergie au cours des deux dernières années

a été la plus importante depuis la crise pétrolière de 1973. Celle des matières premières alimentaires - dont la Russie et l'Ukraine sont de grands producteurs - et des engrais, dont la production dépend du gaz naturel, n'a jamais été aussi forte depuis 2008.

**Prix des matières premières : le plus grand choc depuis 50 ans**

" Globalement, il s'agit du plus grand choc sur les produits de

base que nous ayons connu depuis les années 1970. Comme c'était le cas à l'époque, ce choc est aggravé par une recrudescence des restrictions au commerce des denrées alimentaires, du carburant et des engrais, explique Indermit Gill, vice-président de la Banque mondiale pour le pôle Croissance équitable, finances et institutions. Ces phénomènes ont commencé à faire planer le spectre de la stagflation. Les décideurs politiques devraient saisir toutes

les occasions de stimuler la croissance économique au niveau national et éviter toute action néfaste pour l'économie mondiale. "

Les prix de l'énergie vont probablement grimper de plus de 50 % en 2022, avant de baisser en 2023 et 2024. Quant à ceux des biens non énergétiques, notamment les produits agricoles et les métaux, ils devraient augmenter de près de 20 % en 2022, puis diminuer également, au cours des années suivantes. Cependant, les prix des produits de base devraient rester bien supérieurs à la moyenne des cinq dernières années et, en cas de guerre prolongée ou de nouvelles sanctions contre la Russie, ils pourraient devenir encore plus élevés et plus volatils que ce qui est actuellement prévu.

En raison des perturbations du commerce et de la production consécutives à la guerre, le cours du pétrole brut (Brent) devrait atteindre une moyenne de 100 dollars le baril en 2022, ce qui correspond à son plus haut niveau depuis 2013 et à une augmentation de plus de 40 % par rapport à 2021. Il devrait baisser à 92 dollars en 2023, ce qui sera bien au-dessus de la moyenne sur cinq ans de 60 dollars le baril. Les cours du gaz naturel (européen) devraient être deux fois plus élevés en 2022 qu'en 2021, tandis que les prix

du charbon devraient être 80 % plus élevés, soit des sommets historiques dans les deux cas.

"Les marchés des produits de base subissent l'un des plus grands chocs d'offre depuis des décennies en raison de la guerre en Ukraine, souligne Ayhan Kose, directeur de la division Perspectives de la Banque mondiale, qui produit le rapport. La hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie qui en résulte a un coût humain et économique considérable et risque de freiner les progrès en matière de réduction de la pauvreté. En outre, cette augmentation des prix des matières premières exacerbe les pressions inflationnistes déjà élevées partout dans le monde. "

### **Les cours du blé devraient augmenter de plus de 40 %**

Selon les prévisions, les cours du blé devraient augmenter de plus de 40 % et atteindre un niveau record en valeur nominale cette année, ce qui pénalisera les économies en développement qui dépendent des importations de blé, notamment en provenance de Russie et d'Ukraine. Les prix des métaux devraient pour leur part progresser de 16 % en 2022 avant de s'atténuer en 2023, mais en se maintenant à des niveaux élevés.

"Les marchés des produits de

base sont soumis à une pression énorme, certains prix atteignant des niveaux inédits en termes nominaux, indique John Baffes, économiste senior au sein de la division Perspectives de la Banque mondiale. Cela aura des répercussions durables. La forte hausse des prix des intrants tels que l'énergie et les engrais pourrait provoquer une baisse de la production alimentaire, notamment dans les économies en développement. L'utilisation réduite d'intrants pèsera sur la production et la qualité des aliments, ce qui affectera les disponibilités alimentaires, les revenus des populations rurales et les moyens de subsistance des pauvres. "

Dans son dossier spécial, le rapport analyse de façon approfondie l'impact de la guerre sur les marchés des produits de base et la manière dont ces marchés ont réagi à des chocs analogues par le passé. Il ressort de cette analyse que les répercussions de la guerre pourraient être plus durables que celles des chocs précédents, et ce pour au moins deux raisons.

Premièrement, il est moins facile aujourd'hui de remplacer les produits énergétiques les plus affectés par d'autres sources fossiles, car les augmentations de prix ont été généralisées à tous les combustibles. Deuxièmement, par un effet boule



de neige, la hausse des cours de certains produits de base entraîne d'autres augmentations : les prix élevés du gaz naturel ont ainsi fait grimper ceux des engrais, ce qui a exercé une pression à la hausse sur les prix agricoles. En outre, les réponses politiques ont jusqu'à présent privilégié les réductions d'impôts et les subventions - qui aggravent souvent les insuffisances de l'offre et les pressions sur les prix -, au détriment de mesures à long terme visant à réduire la demande et à favoriser d'autres sources d'approvisionnement.

La guerre induit en outre des circuits commerciaux plus coûteux qui risquent d'entraîner une inflation plus durable et une réorientation majeure des échanges sur le marché de l'énergie. Par exemple, certains pays cherchent désormais à s'approvisionner en charbon depuis des régions plus éloignées. Parallèlement, certains grands consommateurs de charbon pourraient accroître leurs importations en provenance de Russie, tout en réduisant la demande envers d'autres exportateurs importants. Le rapport souligne qu'une telle réorientation sera probablement plus onéreuse, car elle implique de plus grandes distances de transport, or le charbon est encombrant et coûteux à transporter. Enfin, des évolutions de même ordre se produisent

pour le gaz naturel et le pétrole.

A court terme, la hausse des prix menace de perturber ou de retarder la transition vers des formes d'énergie plus propres. Plusieurs pays ont en effet, annoncé leur intention d'augmenter la production de combustibles fossiles. Les prix élevés des métaux font également grimper le coût des énergies renouvelables qui dépendent par exemple de l'aluminium et du nickel pour les batteries.

Le rapport exhorte les responsables politiques à agir rapidement pour minimiser les dommages causés tant à leurs concitoyens qu'à l'économie mondiale. Il préconise de recourir à des dispositifs de protection sociale ciblés, tels que les transferts en espèces, les programmes de repas scolaires et les chantiers de travaux publics, plutôt qu'à des subventions aux denrées alimentaires et aux carburants. Une priorité essentielle devrait être d'investir dans l'efficacité énergétique, y compris la modernisation des bâtiments. Enfin, le rapport invite également les pays à accélérer le développement de sources d'énergie neutres en carbone, à l'image des énergies renouvelables.

## 4e dose

Le membre du comité scientifique de lutte contre le coronavirus Riadh Daghfous a appelé mercredi tous les citoyens à recevoir la 4e dose du vaccin anti-Covid 19 pour se protéger contre la propagation de la pandémie, notamment après la détection de nouveaux sous variants d'Omicron en Afrique du sud avec un taux de 70 pc et dans quelques pays de l'Europe.

Il a indiqué dans une déclaration à la TAP que le nombre des vaccinés par la 4e dose en Tunisie a atteint un niveau satisfaisant malgré le refus de certaines personnes à recevoir le vaccin au cours des premiers jours de ramadan.

Les nouveaux sous variants d'Omicron BA4 ET BA5 sont considérés comme préoccupants pour les personnes âgées, atteintes de maladies chroniques non vaccinées et aussi pour les personnes n'ayant pas reçu la 4e dose.

Le membre du comité scientifique a évoqué la possibilité d'une 6e vague de la pandémie en Tunisie qui a-t-il signalé, serait moins virulente en cas de vaccination des personnes à faible immunité par les 4 doses.



## Croisières

Le délégué régional du Tourisme à Sousse Taoufik Gaied a indiqué que la région a accueilli ce mardi, près de 57 touristes de différentes nationalités européennes venus à bord du navire MS Island Sky.

Dans une déclaration à l'agence TAP, le responsable régional a expliqué que cette traversée est la première après une suspension de dix ans. Il s'agit d'une des premières traversées programmées par la société MSC en direction de la Tunisie, a-t-il ajouté.

Un riche programme a été concocté au profit des touristes qui ont choisi la destination Sousse comportant une visite dans la vieille ville prévue dans l'après-midi.

Des excursions à Kairouan et la ville d'El Jem sont, également, prévues indique la même source qui précise que le navire poursuivra sa traversée mercredi 4 mai vers le port de la Goulette pour offrir aux touristes une tournée dans la ville de Tunis.



### *Transferts d'argent de la Diaspora Tunisienne*

## 2,2 milliards de dinars, à fin avril

Les revenus du travail cumulés ont évolué de 13%, durant les quatre premiers mois de l'année, pour se situer au niveau de 2,2 milliards de dinars, à fin avril 2022, d'après les indicateurs monétaires et financiers publiés vendredi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Demême, les recettes touristiques ont atteint 737 millions de dinars (MD), en hausse de 47,7%, en comparaison avec la même période de 2021.

Les services de la dette extérieure cumulés ont, à leur tour, augmenté de près de 10%, passant de 2,9 milliards de dinars, à fin avril 2021, à 3,2 milliards de dinars, à fin avril 2022.

Pour ce qui est des avoirs nets en devises, ils ont cru à 24,2 milliards de dinars, à la date de 6 mai 2022, contre 20,8 milliards de dinars, à la même date en 2021.



*Personnes âgées dans les pays méditerranéens*

# Dépendance et exposition aux risques sociaux

Une étude a été lancée sur les conditions sociales, économiques et de santé des personnes âgées vivant en situation de dépendance et les plus exposées aux risques sociaux. L'échantillon de l'étude comprend 4700 hommes et femmes âgés dans 15 gouvernorats, dans le cadre du projet de développement d'un modèle social, éthique et interculturel pour les personnes âgées dans les pays du bassin méditerranéen .

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet lancé en septembre 2019, qui comprend 6 pays des deux rives de la Méditerranée, à savoir la Tunisie, l'Espagne, l'Égypte, l'Italie, la Grèce et le Liban. La Tunisie a été choisie pour mettre en œuvre le modèle type de l'étude qui testera ou orientera un modèle de protection sanitaire et sociale, lit-on dans un communiqué publié jeudi par le ministère de la Famille, de la femme, de l'enfance et des

personnes âgées.

Cette étude inclura les personnes âgées de 65 ans en maison de retraite et bénéficiaires de services d'aide à domicile, les familles parrainant des personnes âgées et les personnes âgées pris en charge dans le cadre du programme de placement familial du Ministère, en plus des prestataires des services de santé et des services sociaux.

Les personnes âgées participant à cette étude bénéficieront régulièrement d'une période de six mois de soins innovants dans le cadre d'une épreuve de mise en place du modèle de soins sanitaires et sociaux, dans lequel le degré d'indépendance, les implications de la pauvreté ou de l'exclusion sociale, le niveau de vie les conditions au sein de la famille, l'état de santé, les capacités cognitives, physiques et fonctionnelles seront évalués. Le projet vise à mettre en place des modèles de soins sociaux innovants et durables qui protègent les personnes âgées en situation de fragilité économique, sociale et sanitaire, a expliqué la coordinatrice du projet à l'Institut national de la nutrition et de la technologie alimentaire, Jalila Ati, lors d'un atelier technique tenu aujourd'hui, à cet effet.

De son côté, la ministre de la famille, de la femme, de l'enfance et des séniors Amel Belhaj moussa a souligné la nécessité de respecter les délais impartis pour la réalisation de ce projet pilote, relevant l'attachement du ministère à publier le projet des droits des personnes âgées qui constitue une référence juridique pour la défense et la protection de leur droits contre toutes atteintes et formes de violence à leur rencontre.

**BENOÎT AYMONIER**

# Résister aux illusions

Comment accéder  
à la réalité du monde,  
des autres et de soi-même



*Ceci n'est pas une pipe*



*Livre*

## Résister aux illusions

Dans un monde où croyances et connaissances, infos et intox se mélangent de plus en plus, comment faire la part des choses ? Face aux mensonges, à la propagande, aux manipulations, comment discerner le vrai du

faux, la réalité de la fiction ? Comment ne pas nous retrouver complètement déconnectés de la réalité objective, et finir par croire à l'incroyable, au point de courir, aveuglés par nos illusions, de graves dangers ?



## Touristes

Près d'un million de touristes de différentes nationalités ont visité la Tunisie, depuis le début de l'année jusqu'au 20 avril 2022, en hausse de 128% par rapport à la même période de 2021.

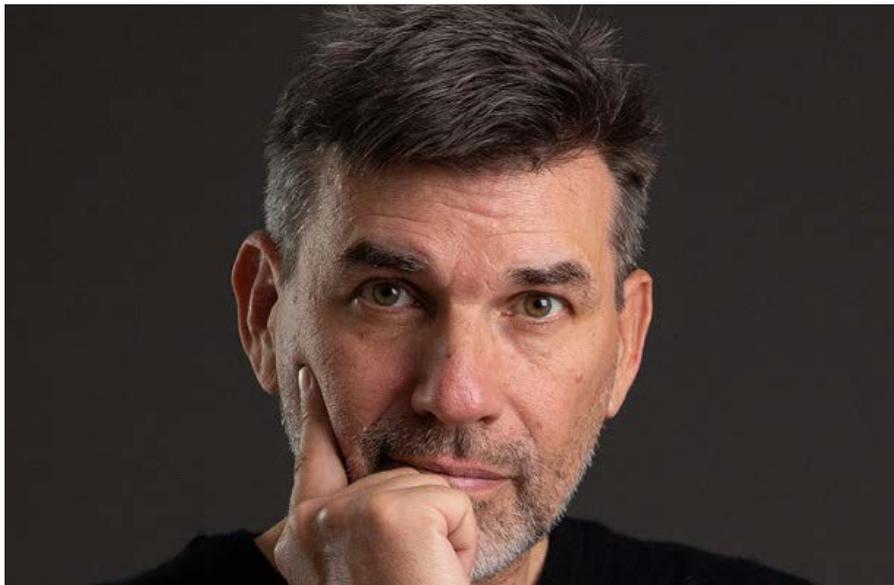
En comparaison avec la même période en 2019, le nombre de touristes a chuté de 49 %, selon des statistiques du ministère du Tourisme.

Partant, les recettes touristiques ont évolué de près de 47%, pour atteindre 659 millions de dinars (MD), alors qu'elles demeurent en-deçà des recettes drainées durant la même période de 2019, accusant une baisse de 42%.

Pour ce qui est des nuitées touristiques, elles se sont élevées à environ 2 millions de nuitées, en accroissement de 108% par rapport à 2021, mais en régression de 50% par rapport à la même période de 2019.

Robert-Laffont en mai 2017 et Mon Poche en janvier 2019.

Le livre paraît également aux éditions PLON en France, Benoît Aymonier vit et travaille en Tunisie depuis 2007. Une édition spéciale a été imprimée par et pour les Tunisiens.



Benoît Aymonier nous aide à répondre à ces interrogations. D'une manière très pédagogique, recourant à de nombreux exemples vivants, il nous explique la façon dont nous construisons notre réalité.

Quels sont les contours du réel ? Et quels sont les mécanismes qui nous font prendre des vessies pour des lanternes ? C'est en répondant à ces questions que nous pourrions reprendre peu à peu le contrôle de nos vies et de nos rapports aux autres. Pour bien vivre ensemble, il nous est absolument nécessaire de partager un socle commun de réalités, construit sur LE RÉEL.

### L'auteur

BENOÎT AYMONIER, Ingénieur diplômé des Arts et Métiers et de l'ESIEE, Benoît Aymonier

est entrepreneur depuis 1994. Il a dirigé plusieurs structures, recruté, managé et formé de nombreuses équipes, dans un environnement multiculturel.

Par nécessité professionnelle et par vocation personnelle, il a développé de solides compétences en relations humaines et une expertise en intelligence émotionnelle.

Professionnel du coaching, il accompagne depuis plus de dix ans une clientèle internationale aux transformations et aux changements de vie. Il transmet ses connaissances et partage son expérience à travers des cours de développement personnel et d'intégration à la vie professionnelle qu'il donne à l'Université Sesame à Tunis..

Il est l'auteur de "Lâcher prise, comment se reconnecter à soi-même" paru aux éditions



### *La nouvelle Golf 8 en Tunisie*

## De l'icône mobile à l'icône numérique

**Ennaki Automobiles, représentant exclusif en Tunisie de la marque Volkswagen, annonce le lancement ce vendredi 6 mai 2022 de la nouvelle Golf 8. Avec plus de 38 millions de modèles vendus depuis 1974, la Golf reste un véritable phénomène qui ne cesse au fil des ans d'avoir le vent en poupe.**

Cette huitième génération de la célèbre marque allemande est un

concentré de haute technologie. Numérisée et innovante, la Golf n'a jamais été aussi avant-gardiste. Et c'est sous le capot et dans son habitacle que l'on sent la rupture technologique.

Avec ses proportions parfaites et élégantes, ses lignes marquées, son design intérieur et extérieur à couper le souffle, son éclairage LED impressionnant, cette nouvelle Golf a révolutionné la classe compacte en impulsant un élan d'innovation inédit.

Cette huitième génération de la Golf marque également le lancement de la nouvelle plateforme modulaire à moteur transversal (MQB).

### **La Golf 8, une véritable révolution numérique**

L'une des spécificités de la Golf 8 est qu'elle s'appuie sur la connectivité et le digital sans oublier les technologies d'assistance à la conduite.

Comme Volkswagen ne néglige aucun paramètre, l'intérieur atteint une nouvelle dimension en termes d'interaction entre l'homme et la machine grâce à l'affichage et aux éléments de commande numériques. Les systèmes sont connectés entre eux et avec le monde extérieur grâce à une unité de communication (OCU).

Autre innovation de taille : App-Connect. Vous souhaitez utiliser vos applications de smartphone de manière sûre et confortable dans votre véhicule ? Avec App-Connect, cela n'a jamais été aussi facile. Cette application vous permet de commander certaines applications et contenus directement dans votre Volkswagen. Celles-ci sont transférées sur l'écran du système d'infodivertissement et peuvent se commander de manière claire et confortable dans le champ de vision. Volkswagen propose trois interfaces de connexion au smartphone avec de nombreuses possibilités : Apple CarPlay™, Android Auto™ de Google et MirrorLink®.

### Un confort d'utilisation remarquable

Si le design de la Golf 8 reste fidèle à celui de ses prédécesseurs avec néanmoins un regard plus perçant, les changements de style se trouvent surtout à l'intérieur avec des innovations



numériques et un confort d'utilisation remarquable.

Il y a clairement une différence par rapport au design consensuel qui était adopté jusqu'à présent. L'habitacle de la Golf 8 est indiscutablement plus « in » que celui des précédentes versions. Le confort et la sécurité enregistrent aussi de beaux progrès.

La nouvelle Golf est une voiture qui est plus que jamais connectée à ses propriétaires. Cette connexion est possible grâce aux cadrans numériques (« Digital Cockpit ») de série avec un grand écran de 10 pouces, le système d'info-divertissement (écran tactile 8,25 pouces) lui aussi de série ainsi qu'un volant multifonction.

Concernant les dimensions, pas de changement majeur. La Golf voit sa longueur progresser de 3 cm pour atteindre 4,29 m, en raison de boucliers plus proéminents. La contenance du coffre est mesurée à 381 litres,

une valeur similaire à l'ancienne Golf.

Pour sa part, la motorisation économique 1.4 TSI de la Nouvelle Golf se caractérise par une grande efficacité énergétique développant 150 CV DIN.

Côté sécurité, les ingénieurs de Volkswagen n'ont pas lésiné sur les moyens. La nouvelle Golf 8 est ainsi dotée entre autres d'un régulateur et d'un limiteur de vitesse, d'un Back-up-horn et d'une protection soulèvement.

### La Nouvelle Golf sera commercialisée en Tunisie en plusieurs versions dont voici la liste des prix :

**Version Drive:** 114 980 DT TTC

**Version Life:** 129 980 DT TTC

**Version R Line:** 159 980 DT TTC

Les Tunisiens résidents à l'étranger ou les organismes éligibles peuvent aussi commander la Golf 8 en hors taxes directement chez Ennaki Automobiles à partir de 21 480 €

# KIOSQUE

**WEBMANAGERCENTER**  
Hebdo

n°3 Nouvelle formule - 04 Mai 2020



Abdelkrim Hizaoui

## Quelle gouvernance post-coronavirus pour le secteur de la presse ?

**A LA UNE**  
Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi

**ENQUÊTES**  
Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises

**ACTUALITÉ**  
BCT: Comment sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?

**SECTEURS**  
Les exportations agricoles et alimentaires en baisse

## LeMag n°03

- «Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi
- Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises
- BCT: Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?
- Les exportations agricoles et alimentaires en baisse

**WEBMANAGERCENTER**  
Le mag

Hebdomadaire n°13 du 05 Août 2020 - 1 Dinars



Asma GMATI

## Le bonheur est dans le pré

**TRIBUNE**  
L'arrêt de l'adhésion du groupe Phosphates: il faut sauver la Tunisie

**A LA UNE**  
Tunis: Un nouveau quinquennat de perdu ?

**DRIT DES AFFAIRES**  
Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur

**TRE**  
Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger

## LeMag n°15

- Asma GMATI : Le bonheur est dans le pré
- Il faut sauver la Tunisie
- Un nouveau quinquennat de perdu ?
- Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur
- Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger

**WEBMANAGERCENTER**  
Hebdo

n°6 Nouvelle formule - 23 Mai 2020



Habib Karaoui

## Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise

**A LA UNE**  
Brahmi: 8 milliards de dinars de pertes

**INTERVIEW**  
Olivier Givron: Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratégique, décideur et bienveillant

**ACTUALITÉS**  
Le projet de l'identifiant unique est une étape importante

**SECTEURS**  
Des cliniques privées au bord de la faillite

## LeMag n°06

- Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise
- Tourisme : 6 milliards de dinars de pertes
- Crise Covid-19 : Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratégique, décideur et bienveillant
- Le projet de l'identifiant unique est une étape importante
- Des cliniques privées au bord de la faillite

**WEBMANAGERCENTER**  
Hebdo

n°4 Nouvelle formule - 11 Mai 2020

Crise du Covid-19

## Le temps des réformes !



**A LA UNE**  
Les scénarios Contraintes et scénarios de sortie de crise

**A LA UNE**  
La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?

**FOCUS**  
Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées

**MARCHÉ FINANCIER**  
Baisse des investissements étrangers

## LeMag n°04

- Dette Tunisienne: Contraintes et scénarios de sortie de crise Covid-19
- Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées
- La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?
- Baisse des investissements étrangers

**WEBMANAGERCENTER**  
Le mag

Hebdomadaire n°14 du 23 Juillet 2020 - 1 Dinars

Tunisie

## Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?



**OPINION**  
Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance

**A LA UNE**  
Gouvernement: Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives

**ENTREPRISES & SECTEURS**  
une situation grave qui nécessite d'agir

**TRE**  
Compétences tunisiennes dans le monde: Dr Cyrine Belkhodja en Suisse

## LeMag n°14

- Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?
- Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance
- Gouvernance : Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives
- Phosphates, une situation grave qui nécessite d'agir
- Compétences tunisiennes dans le monde : Dr Cyrine Belkhodja en Suisse

**WEBMANAGERCENTER**  
Hebdo

n°5 Nouvelle formule - 19 Mai 2020



Mahmoud Ben Romdhane

## La Tunisie connaîtra la plus grande récession de son histoire

**A LA UNE**  
BTP: «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»

**ACTUALITÉS**  
Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique

**SECTEURS**  
Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?

**CULTURE**  
Télévision: N'était-ce pas mieux avant ?

## LeMag n°05

- BTP : «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»
- Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique
- Coronavirus : Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?
- Télévision : N'était-ce pas mieux avant ?



### LeMag n°19

- TU KONE KELKUN KI KONE KELKUN ?
- Crowdfunding : Tout sur les règles d'exercice de cette activité
- Sami Jallouli : L'industrie tunisienne subit une campagne de massacre sans précédent
- Endettement excessif des personnes physiques
- La solitude de la douleur



### LeMag n°31

- Six hommes et la crise financière
- Bureaux de change 1,1 milliard de dinars collecté
- La transformation digitale du secteur bancaire
- Intelligence Artificielle Instadeep s'allie à BioNTech
- «Le disqualifié» de Hamza Ouni



### LeMag n°30

- Agriculture: Des pépins et des solutions
- Habib Karaouli: Que chacun assume ses responsabilités!
- Notation L'avertissement de Fitch Rating
- Cuir et chaussure, un secteur à bout de souffle
- Investissements de la diaspora



### LeMag n°17

- Économie tunisienne : Le diagnostic de Marouane El Abassi
- L'avenir politique incertain de la Tunisie
- Mohamed Salah : FRAD : Finie l'embauche directe
- Fonds de garantie des dépôts bancaires, c'est parti
- Raouf ENNAJI en son exil canadien



### LeMag n°28

- Fayçal Derbal: Si nous n'osons pas les réformes, c'est le Club de Paris qui nous attend
- Les obstacles au développement des énergies vertes en Tunisie
- Start-up Act: Une start-up tunisienne développe une main bionique destinée à l'Afrique
- Hayyou'Raqz



### LeMag n°29

- Habib Karaouli: Il faut éviter de casser le thermomètre Banque centrale
- L'environnement des affaires en Tunisie est alarmant
- La crise de la Covid-19 pèsera sur le bilan des banques
- Les start-up tunisiennes Ahkili et Ahmini, 1er prix du Grand Prix et Prix Féminin International
- La Tunisie Qui gagne



HORS-SÉRIE

# ÉPARGNE & PLACEMENTS

EN TUNISIE



SUPPLÉMENT

